

## ***QUESTIONS***

### **Première question (5points)**

*En 2004, l'Algérie s'est dotée d'une loi relative à la gestion des risques. Donnez cette loi et quels sont les objectifs.*

### **Deuxième question (5points)**

*Ces deux dernières décennies, les villes algériennes ont enregistré des évènements dramatiques exceptionnels qui ont généré des dégâts humains et matériels importants ; citez les principaux risques (naturels et industriels) en Algérie, donnez un exemple pour chaque ville touchée ?*

### **Troisième question (4points)**

*Donnez les définitions ou expliquez les composants relatifs à l'équation du risque ?  
(Aléa, vulnérabilité, enjeux, risque)*

### **Quatrième question (6points)**

*Dans le domaine de gestion des techniques urbaines, la résilience peut être utilisée à plusieurs échelles ou une échelle Multi scalaire en allant d'un bâtiment à un territoire. Expliquez ces différentes échelles et quelques modes d'adaptation pour chaque échelle ?*

**Corrigé type**

**Première réponse (5points)**

Après une série d'évènements naturels catastrophiques, l'Algérie s'est dotée d'une loi relative aux risques naturels et industriels. C'est la loi 04-20 du 25.12.2004 relative à la prévention des risques majeurs et à la gestion des catastrophes dans le cadre du développement durable. Ces principaux objectifs sont :

- \*L'amélioration de la connaissance des risques ;
- \*Le renforcement des dispositifs de surveillance et prévision
- \*Le développement de l'information préventive à travers l'enseignement et les médias ;
- \*La prise en compte des risques dans toute utilisation du sol et dans la construction ;
- \*La réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens aux aléas
- \*La mise en place de dispositifs complets prenant en charge de manière cohérente, intégrée : plans généraux et plans particuliers de prévention et d'intervention.

**Deuxième réponse (5points)**

Ces deux dernières décennies, les villes algériennes ont enregistré des évènements dramatiques exceptionnels suite aux risques (naturels et industriels) qui ont généré des dégâts humains et matériels importants. Un exemple pour chaque ville touchée ?

Les tsunamis exemple ville de Jijel, les inondations (Beb el oued, Annaba), les feux de forêts (Tizi ouzou), les glissements de terrain (Mila) ; le retrait gonflement (Constantine, Guelma), les séismes (Chélib ? Boumerdes), les chutes de pierres (Aoukas), la désertification, (Timimoune), l'ensablement (Bousaada).

**Troisième réponse (4points)**

Donnez les définitions ou expliquez les composants relatifs à l'équation du risque ?

(Aléa, vulnérabilité, enjeux, risque)

**Aléa** : un phénomène naturel ou technologique. En général, l'aléa est décrit par la probabilité d'occurrence, l'intensité du phénomène et une occurrence et extension spatiale.

**Enjeux** : Personnes, biens, activités, moyens, patrimoine (etc.) susceptibles d'être affectés par la réalisation du phénomène redouté.

**Risque** : la réalisation du phénomène, c'est la confrontation de la source du danger ou d'aléa et des éléments aux sols ou enjeux avec une vulnérabilité donnée.

**Vulnérabilité** : Niveau de conséquences prévisibles ou la gravité ou l'agressivité du phénomène sur les unités menacées.

**Quatrième réponse (6points)**

Dans le domaine de gestion des techniques urbaines, la résilience peut être utilisée à plusieurs échelles ou une échelle Multi scalaire en allant d'un bâtiment à un territoire. Voici quelques modes d'adaptation pour chaque échelle ?

Une maison : type de fondation, structure, matériaux, niveau étage, aménagement périphérique, orientation etc.

Bâtiment : Dispositifs techniques, Formes architecturales, type de matériaux, nombre étages

Quartier : Voies de circulation, Gestion des eaux et autres types de risque

Une ville : Réseaux vitaux techniques pour une ville, infrastructure résiliente